

A4 : Positionnement sur la participation du PS au Conseil fédéral

Proposition du Comité directeur à l'intention de l'Assemblée annuelle du 19 février 2022 à Bern

Le Comité directeur s'engage à rédiger une résolution sur la question de la participation du Parti socialiste suisse au Conseil fédéral dans un délai d'un an et prévoit à l'ordre du jour de l'assemblée correspondante un espace suffisant pour débattre de la résolution et d'éventuelles contre-résolutions.

Justification : La résolution R5a remet en question la participation du PS au Conseil fédéral. Prendre une telle décision constituerait un changement de cap important dans la position de la JS sur cette question. Une discussion d'une telle importance doit pouvoir bénéficier d'un espace suffisant au sein d'une assemblée afin de se dérouler dans les meilleures conditions possibles et d'aboutir à un résultat satisfaisant. Le comité directeur est d'avis que ces conditions ne sont pas réunies lors de l'Assemblée annuelle du 19 février. En effet, en raison de la réduction de la durée de l'AA à un seul jour, le programme est extrêmement chargé. Toutefois, le comité directeur est conscient que la position actuelle sur la participation du PS au Conseil fédéral remonte déjà à cinq ans au moins¹ et qu'il est par conséquent fort possible qu'elle ne corresponde plus ni à celle du comité directeur actuel ni à celle des membres de la JS. C'est pourquoi le comité directeur s'engage à rédiger une résolution à ce sujet dans un délai d'un an (au plus tard pour l'AA 2023). La question ne perdra en rien de son actualité d'ici là, au contraire. D'une part, des conseillères-ers fédérales-aux socialistes continueront à l'avenir de porter des politiques bourgeoises (on peut penser aux réformes des retraites avec Berset, ou à la nouvelle loi CO2 avec Sommaruga). D'autre part, cela nous permettra de prendre position en amont des prochaines élections fédérales, qui auront lieu en automne 2023.

Recommandation du Comité directeur : accepter.

¹ Le papier de position "10 thèses sur l'Etat" qui abordait notamment cette question date de 2017. Pour trouver un papier de position traitant uniquement de la question de la participation au gouvernement, il faut remonter à 2011.